



France-Haïti, des liens à part

Haïti n'est pas qu'un petit pays pauvre touché par un terrible séisme. Haïti a une identité. Son histoire témoigne de liens particuliers avec la France, marqués par leur ambiguïté. Voici de nécessaires rappels, à l'occasion de la visite « historique » du président Nicolas Sarkozy dans le pays, en février dernier. *

Christian GIRAULT, directeur de recherche au CNRS,
Iheal-Credal « Amérique Latine et Caraïbes » **, université de Paris 3 - Sorbonne nouvelle

Il est bon d'apprendre que le président de la République foule le sol haïtien ce mercredi 17 février 2010 pour apporter le message de solidarité de la France à une nation meurtrie par une catastrophe d'une ampleur inusitée : voyage historique puisque aucun chef d'Etat français n'a jamais visité Haïti. Pourquoi plus de deux siècles d'oubli d'un pays qui a contribué, à la fondation de l'ONU (1945), à faire du français l'une des langues officielles de l'Organisation, et qui a conservé des liens intimes avec l'ancienne métropole ? Demeurerait-il encore une peur secrète vis-à-vis de la colonie rebelle de Saint-Domingue, qui prit son indépendance le 1^{er} janvier 1804 en proclamant la liberté et l'égalité, les valeurs de la Révolution, foulées aux pieds par l'expédition de Bonaparte venue rétablir l'esclavage ? La visite du Président, souhaitée de longue date par les diplomates et les amis d'Haïti, apparaît fort opportune⁽¹⁾. Revenons à l'histoire de ce petit pays. La déroute de l'expédition de Saint-Domingue, montée par le premier consul avec comme chef son beau-frère le général Leclerc, qui s'achève par la défaite de Vertières aux portes du Cap français et la perte de quarante mille hommes, est un coup dur à l'aube de l'épopée napoléonienne. Au moment de la proclamation de l'indépendance, le général Toussaint-Louverture,

* Cet article reprend l'allocution de C. Girault prononcée au ministère des Affaires étrangères, le mercredi 17 février 2010, jour de la visite de N. Sarkozy à Haïti.

** Institut des hautes études de l'Amérique latine-Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine.

capturé par surprise, est déjà mort, depuis avril 1803, enfermé au Fort-de-Joux (Jura), ses galons arrachés sans procès. On sait que nos manuels d'enseignement sont peu diserts sur ces pages de l'histoire d'Haïti et de la République dominicaine (partie est de l'île, qui fut un temps sous autorité française également).

Un Etat en constante difficulté

Cependant l'indépendance n'est pour les Haïtiens qu'un leurre, quand les puissances les placent au ban des nations. Un cordon sanitaire (pour éviter les rebellions d'esclaves) est installé autour d'Haïti, qui a osé défier le souverain et les propriétaires de plantations. Le roi Charles X, par son ordonnance de 1825, imposée à Port-au-Prince par une forte escadre, octroie l'indépendance «aux habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue», moyennant «le versement, à la Caisse centrale des dépôts et consignations, de la somme de cent cinquante millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité». Le texte évite de mentionner le nom du nouvel Etat !

C'est en 1838 seulement que le roi des Français, Louis-Philippe, reconnaît l'indépendance de la république d'Haïti dans un «Traité de paix et d'amitié», qui régit encore nos relations. Dans un accord parallèle, la « dette

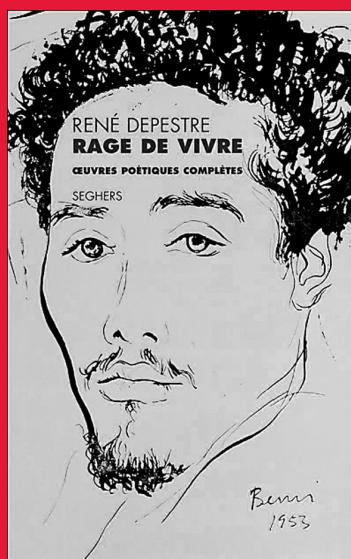
d'Haïti » est réduite et rééchelonnée. Cependant cette dette pèse lourd dans l'équilibre du jeune Etat. Ainsi la relation, dans un cadre typiquement néocolonial, tourne, pendant un bon siècle et demi, autour des questions financières, des accords commerciaux privilégiant les commerçants français et des échanges fondés sur le café, les écorces d'oranges, les huiles essentielles, les bois précieux à l'importation et les « articles de Paris » à l'exportation. Il convient de mentionner aussi qu'après la signature d'un concordat en 1860, les prêtres et les religieux français – surtout bretons – sont venus à Haïti assurer l'apostolat catholique et remplir des tâches d'enseignement que l'Etat haïtien était incapable d'assumer. Les interventions américaines au XX^e siècle rejettent la France au second plan. La dictature des Duvalier (1957-1986), les soubresauts d'une transition politique manquée après le départ de Baby Doc, un régime militaire sanglant (1991-1994) et les dérives de l'ère Aristide ont contribué à faire d'Haïti un Etat en situation d'échec, impuissant politiquement et représentant douteux d'un peuple vaillant, chaleureux, qui souvent doit abandonner la patrie pour trouver de meilleures conditions de vie et de travail, en République dominicaine, aux Antilles et en Guyane, aux Etats-Unis, au Canada... L'insta-

(1) Voir le rapport au ministre des Affaires Etrangères sur les relations franco-haïtiennes, remis en 2004, dit « rapport Debray », publié à La Table Ronde et disponible sur le site de La Documentation française : <http://www.ladocumentationfrançaise.fr/bnp/notices/o44000056.shtml>.



© DR

Le commerce des lettres entre Paris et Port-au-Prince a produit des œuvres aussi brillantes que celles de Jacques Stephen Alexis (1922-1961), René Depestre (né en 1926), Jean Price-Mars (1876-1976) (photos de gauche à droite).



bilité politique et l'effondrement économique (chute du tourisme et des industries d'assemblage) contribuent à un isolement international que ne parviennent pas à compenser l'accès au groupe des pays ACP (accords de Cotonou), l'adhésion à la communauté des Caraïbes (Caricom) ou encore l'amélioration des relations avec les pays voisins (République dominicaine et Cuba).

La richesse des échanges culturels

La liste des traités et accords passés entre la France et Haïti est assez courte. Après ce traité de paix et d'amitié qui remonte à la monarchie de Juillet, on trouve un accord culturel signé en 1945 dans une phase brève mais intense d'échanges intellectuels autour d'André Breton et de Pierre Mabille, et un accord de coopération culturelle, scientifique et technique (1973) qui permet de faire démarrer un certain nombre de programmes pédagogiques et agronomiques. Effectivement, aujourd'hui encore, les résultats les plus probants se situent dans le domaine culturel alors que les échanges commerciaux se sont effondrés et que seules deux grandes entreprises sont présentes à Port-au-Prince (Air France et Total). Pendant toutes ces années difficiles, l'Institut français d'Haïti et sa revue *Conjonction* ont porté haut le niveau et la qualité des échanges culturels. Le commerce

des lettres entre Paris et Port-au-Prince a produit des œuvres aussi brillantes que celles de Jean Price-Mars (1876-1976), Jacques Stephen Alexis (1922-1961), René Depestre (né en 1926), tandis que les professeurs français comme Paul Moral, Jacques Butterlin ou Jacques Barros assuraient la continuité des enseignements dans les disciplines de base. Enfin, ces dernières années, on a assisté à une véritable floraison de lettres haïtiennes, avec de nombreux écrivains remarquables de langue française, dans des registres variés, qui diffusent la culture haïtienne aux vents de la Caraïbe et des Amériques.

Les relations de la France avec ses anciennes colonies émancipées ont souvent été délicates (voir le cas de l'Algérie, dont l'itinéraire historique au XX^e siècle établit un parallèle avec Haïti à bien des égards). Dans la phase post-coloniale, ce que les diplomates, les coopérants, les enseignants réalisent sur le terrain est souvent défait ailleurs par les intérêts mesquins, les ressentiments, les malentendus. Il semble bien qu'une nouvelle page se tourne pour Haïti aujourd'hui. Dans l'épreuve du 12 janvier et des semaines qui ont suivi, la générosité internationale a été impressionnante. De tous côtés on annonce une mobilisation et des chiffres de dons considérables, des remises de dettes... Dans les premiers jours de la catastrophe,

des volontaires sont venus d'Amérique du Nord et du Sud, du Mexique, de la République dominicaine, des Antilles, d'Espagne...

L'avenir est à mettre en chantier

Les nombreuses ONG présentes à Haïti ont été très actives. À travers la mission des Nations unies de stabilisation d'Haïti (Minustah), en place depuis 2004, elle-même très touchée, c'est la communauté internationale tout entière qui se met en marche pour secourir et conforter ce petit pays. Il convient que la France, s'engage, elle, pour une « reconstruction » au long cours avec l'appui de nos ingénieurs, nos agronomes, nos techniciens, nos enseignants. Présente dans la grande région Caraïbes par ses trois départements français, qui connaissent bien la culture d'Haïti, elle peut engager une action efficace à partir de ces véritables plates-formes de coopération. Comme le disait très bien Régis Debray dans son rapport de 2004, « *on dira donc oui au devoir de mémoire, qui n'est pas repentance mais reconnaissance, et non au ressassement, car c'est le futur qu'il faut mettre en chantier* ». Aujourd'hui, après la tragédie, cela est encore plus vrai qu'en 2004. Il est temps pour la France de renouer des liens forts avec la république d'Haïti et de mobiliser, pour la reconstruction du pays, toutes les connaissances et tous les savoir-faire disponibles. ●

Dans la phase post-coloniale, ce que les diplomates, les coopérants, les enseignants réalisent sur le terrain est souvent défait ailleurs par les intérêts mesquins, les ressentiments, les malentendus. Il semble bien qu'une nouvelle page se tourne pour Haïti, aujourd'hui.